



## L'OICS PRÉVIENT QUE LES MÉDICAMENTS CONTREFAITS INONDENT LES MARCHÉS

### Des mesures doivent être prises pour contenir le marché non réglementé, prévient l'Organe dans son Rapport annuel

L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a attiré aujourd'hui l'attention sur le fait que l'afflux de médicaments contrefaits actuellement disponibles dans de nombreux pays pourrait avoir des conséquences fatales pour les consommateurs. Dans son Rapport annuel publié aujourd'hui, 1<sup>er</sup> mars 2007, il a aussi appelé les États membres à assurer le respect de la législation pour faire en sorte qu'il ne soit pas illégalement fabriqué de stupéfiants ni de substances psychotropes ou qu'il n'en soit pas détourné des circuits de fabrication et de distribution licites vers le marché non réglementé.

Le danger que représente le marché non réglementé est le thème du premier chapitre du Rapport annuel. L'Organe demande qu'il soit traité en priorité. L'existence de ce marché fait que des médicaments de mauvaise qualité, voire mortels, sont vendus à des consommateurs innocents. Il est souvent approvisionné avec des drogues volées et détournées, des produits pharmaceutiques de fabrication illícite ou vendus illégalement sur Internet et distribués au moyen des services postaux et de messagerie.

Outre les consommateurs qui se tournent vers le marché non réglementé pour acheter des produits pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle parce qu'ils ont un accès limité aux services de soins de santé ou parce que les prix de ces produits y sont plus abordables, ceux qui dépendent ou abusent de ces médicaments passent aussi par ce marché pour les obtenir sans ordonnance.

“Non seulement l'existence d'un marché non réglementé, la vente de médicaments détournés et contrefaits et l'achat sans ordonnance de produits contenant des substances placées sous contrôle sont contraires aux traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, mais il importe aussi que les consommateurs prennent conscience du fait que les médicaments qu'ils croient acheter à prix réduit sur un marché non réglementé peuvent être mortels lorsqu'il ne s'agit pas de produits authentiques ou lorsqu'ils sont consommés sans avis médical. Au lieu de guérir, ils peuvent tuer,” a déclaré le Président de l'OICS, M. Philip O. Emafo.

Le danger est réel et de taille. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 25 à 50 % des médicaments consommés dans les pays en développement sont des contrefaçons. Le problème est amplifié par le fait que ces derniers sont faciles à fabriquer — leur emballage et leur étiquetage peuvent être semblables à ceux des produits authentiques. Cette situation a eu des conséquences graves, voire fatales, sur la santé de consommateurs innocents; en Afrique, par exemple, l'utilisation de vaccins de contrefaçon en 1995 s'est soldée par plus de 2 500 décès. On peut se procurer facilement des stupéfiants, des benzodiazépines, des amphétamines et d'autres substances placées sous contrôle international sur les marchés parallèles de plusieurs pays en développement. Dans les pays développés, ces substances sont vendues par l'intermédiaire de cyberpharmacies illégales, sans les ordonnances requises.

“Le problème des médicaments de contrefaçon et de l'abus de produits pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle achetés sans ordonnance n'est pas nouveau. Cependant, l'expansion rapide du marché non réglementé a considérablement aggravé la situation”, a affirmé M. Emafo.



*Pour information — document sans caractère officiel*

**EMBARGO:**

**jeudi 1<sup>er</sup> mars 2007  
00:01 heure (GMT)**

Le marché non réglementé se présente sous deux formes principales: celle où des personnes et/ou entités non titulaires d'une licence font commerce illégal de produits pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle — par exemple lorsqu'un vendeur à la sauvette propose des substances placées sous contrôle telles que les stupéfiants, les stimulants ou les sédatifs, sur un marché de village; et celle où des personnes et/ou entités titulaires d'une licence contreviennent à la loi et vendent des substances placées sous contrôle — par exemple lorsqu'un pharmacien vend ces substances sans exiger d'ordonnance.

L'Organe a exhorté les États membres à assurer le respect de la législation existante pour écarter cette menace ainsi qu'à prendre des mesures appropriées pour accroître l'offre de médicaments par des voies légitimes, en particulier dans les régions où l'accès à ces derniers est limité.